



⇒ Communiqué de presse

Du 21 février au 1^{er} mars 2009



46ème Salon international de l'agriculture à Paris

La mer, la terre et les Bretons...

Au cœur de l'espace « Régions de France » du Salon de l'agriculture, la délégation bretonne, composée de la Chambre régionale d'agriculture, du Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins et des deux sections régionales conchylicoles, propose un stand « Terres et mers de Bretagne », à l'image de la vivacité des filières agricole, conchylicole et halieutique. En soutien, le Conseil régional attribue 50 000 € à cette manifestation, dont la nouveauté 2009 sera la venue d'un collectif de producteurs fermiers bretons.



Mercredi 25 février, à 16h
sur le stand « Terres et Mers de Bretagne », Hall 7.2, stand H52,
Jean-Yves Le Drian, président du Conseil régional,
vous donne rendez-vous, lors du traditionnel cocktail, en présence des
représentants de la délégation bretonne :
les Chambres d'agriculture, le Comité régional des pêches maritimes, les
sections conchylicoles, Océanopolis, le festival interceltique de Lorient,
la filière qualité Bretagne et des producteurs bretons.

Vous trouverez ci-joint la liste de la trentaine de producteurs bretons présents au salon : huîtres, coquilles Saint-Jacques et autres délices de la mer ; fromages, charcuteries, foie gras, porcs fermiers et autres produits du terroir...

Contacts : Odile Bruley - 02 99 27 13 55 - 06 76 87 49 57 & Marianne REI - 02 99 27 96 96

Conseil régional de Bretagne

283 avenue du Général Patton - CS 21101 - 34711 Rennes CEDEX 7

Accueil presse : 02 99 27 13 54 - Fax : 02 99 27 13 34 - presse@region-bretagne.fr

www.bretagne.fr



→ Communiqué de presse



Côté mer, préserver les forces et équilibres

Première région maritime de France, la Bretagne entretient une relation privilégiée avec la mer. Elle tire de cette relation toutes les spécificités qu'on lui connaît et reconnaît, dans les domaines économique, culturel, identitaire ou encore écologique.

Le panorama des activités maritimes en Bretagne est marqué par une extraordinaire diversité (pêche et aquaculture, activités portuaires, tourisme, nautisme, construction navale, etc.). C'est pourquoi la Région mène, depuis 2006, une politique maritime intégrée qui met en synergie l'ensemble des domaines en relation avec la mer.

Soutenir un plan pour la pêche et l'aquaculture

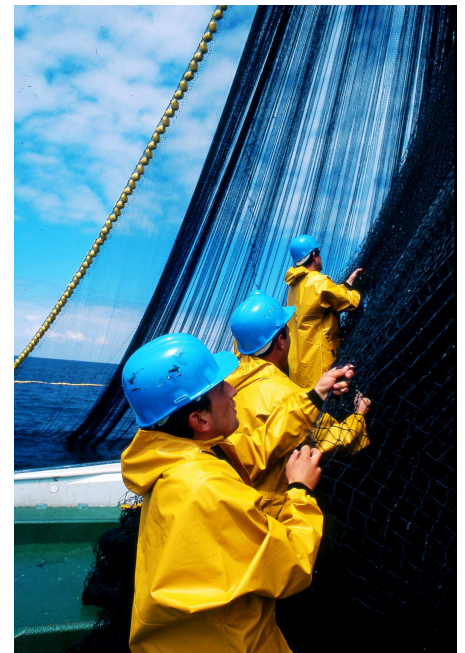
Fortes de 15 000 emplois directs et de 2 500 entreprises, la pêche et l'aquaculture constituent des secteurs clés de l'attractivité économique bretonne. Confrontée aujourd'hui au défi du développement durable, la filière amorce une étape importante de sa modernisation avec le soutien de la Région Bretagne.

Des ressources à protéger

La vitalité de la pêche et des cultures marines dépend des ressources disponibles en mer et de la qualité des milieux naturels. C'est pourquoi la Région Bretagne s'engage à promouvoir une gestion durable et plus sélective de ces activités, favorable au maintien de la biodiversité. Elle aide les professionnels à améliorer leur pratique de pêche responsable et à adapter leurs outils de production aux normes environnementales.

Aider les entreprises dans leur développement

Des aides de la Région ont été conçues pour faciliter la transmission, l'achat de navires et l'installation de jeunes patrons pêcheurs. D'autres dispositifs régionaux visent à soutenir la modernisation des entreprises de pêche, de conchyliculture et de mareyage.



La valorisation des produits de la mer

En lien avec les technopoles, les pôles de compétitivité Mer et Valorial, ainsi que les partenaires de la filière, la Région Bretagne encourage les initiatives menées pour développer la création de nouveaux produits, les démarches qualité, la traçabilité et l'éco-étiquetage... Elle soutient aussi l'action des réseaux professionnels pour renforcer la labellisation et l'image des produits de la mer auprès des consommateurs.



→ Communiqué de presse



Côté Terre, pour une agriculture diversifiée et durable

Première région agricole et agroalimentaire française, la Bretagne a su rester compétitive dans un marché en pleine expansion. Néanmoins, le secteur est confronté depuis plusieurs années à des bouleversements d'ordre réglementaire, environnemental ainsi qu'à de fortes évolutions des marchés. Le Conseil régional de Bretagne entend donc vivement soutenir le secteur et maintenir ses efforts en faveur des exploitants et des filières de production, engagés dans l'évolution de leurs pratiques et la création de valeur ajoutée, avec un budget, en 2009, de 21,7 M€.

Assurer le renouvellement des générations

Le Conseil régional a fait le « PARI de l'installation » en adaptant son dispositif en faveur de l'installation de jeunes en agriculture (2,6 M€ annuels). Ainsi, 600 projets d'installation ont été aidés en 2008. Les chiffres –supérieurs aux moyennes nationales- montrent que la politique d'accompagnement porte ses fruits grâce au soutien financier apporté aux jeunes qui s'installent et à des mesures en faveur de l'acquisition de foncier et de transmission d'exploitations.

Des mesures agro-environnementales

Doté de 2,1 M€ en 2008, le dispositif MAE consiste à rémunérer, pendant une durée de 5 ans, les systèmes et les pratiques respectueuses de l'environnement. En complément de ces mesures, la Région soutient les investissements matériels spécifiques agri-environnementaux.

Un programme régional « Energie et agriculture »,

Un ensemble de mesures se concentre sur les économies d'énergie et la production d'énergies renouvelables. Il concerne l'ensemble des partenaires professionnels et des problématiques rencontrées par les agriculteurs :

- Mesures d'économie d'énergie,
- Méthanisation et production de biogaz,
- Agro-carburants, etc...



Soutenir les réseaux professionnels et anticiper les mutations

Le Conseil régional soutient l'action menée par les réseaux et organismes professionnels qui structurent depuis longtemps les branches d'activités agricoles. En appui, des observatoires économiques et des systèmes de veille prospective sont mis en place pour que les systèmes de production s'adaptent aux tendances des marchés et aux évolutions réglementaires.



→ Communiqué de presse



L'agroalimentaire : Miser sur l'innovation

Face à la concurrence internationale et à la baisse des prix, la compétitivité proviendra essentiellement de la capacité des bretons à innover pour concevoir des outils de travail et des produits novateurs. Le pôle de compétitivité Valorial associe plus de 200 partenaires (entreprises, laboratoires,...) pour créer les aliments de demain.



Le Conseil régional œuvre en faveur de la diversification des activités agricoles

Exemples : accueil à la ferme, transformation à la ferme, vente directe, production sur petits secteurs d'activités, activités de services, centres équestres avec activités de production agricole, production d'énergie alternatives...

Garantir la qualité et l'origine des produits : agriculture Bio, AOC, Identification Géographique Protégée, Signe Tradition Garantie, Labels rouges, Mentions Valorisantes et démarches de certification des produits ;

Aider les systèmes alternatifs de production : Système Fourrager Econome en Intrants, systèmes alternatifs (porc sur paille...), installation de séchage de fourrage...



Les réseaux d'appui à la diversification soutenus par la Région

En 2008, les aides de la Région ont porté sur des actions collectives :

- Programme « **Nouveaux marchés** » des Chambres d'agriculture : oignon rosé de Roscoff, légumes de la baie de Saint-Brieuc, fromagers Breizhon, Sapins de Noël en Bretagne, distributeurs automatiques de lait frais ...
- Programme « **Filières de proximité** » de la Fédération régionale des agriculteurs biologiques : orge brassicole, chanvre, fromage bio breton...
- **Union bretonne du tourisme rural et Accueil paysan Bretagne**

En savoir plus :

SIA : www.salon-agriculture.com

Chambre régionale agriculture de Bretagne : www.synagri.com

Comité national des pêches maritimes et des élevages marins: www.comite-peches.fr

Section régionale Bretagne Nord : <http://www.coquillages-de-bretagne.fr>

Section régionale Bretagne Sud : <http://www.huitres-de-bretagne.com/>

Crédits photos non libres de droit : Lionel Flageul et Bruno Serval.